

Procès-Verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le mardi 1^{er} octobre 2024

Heure : 19 h

Endroit : Salon du personnel

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour	Pour approbation	Pour adoption
1. Mot de bienvenue, présentation des membres et liste de distribution								
2. Vérification du quorum								
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	✓							✓
4. Inscription à la période de questions du public								
5. Suivis et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024	✓							✓
6. Élections : présidence et vice-présidence							✓	
7. Dénonciation d'intérêts	✓				✓			
8. Règles de régie interne	✓							✓
9. Réponses aux questions du public								
10. Calendrier des rencontres et échéancier du CÉ	✓							✓
11. Formation, pouvoirs et responsabilités du conseil	✓				✓			
12. Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière					✓			
13. Budget du Conseil d'Établissement pour 2024-2025			✓					✓
14. Prévisions budgétaires			✓					✓
15. Projet éducatif	✓				✓			
16. Sorties éducatives	✓						✓	
17. Dérogations alimentaires							✓	
18. Contenus en orientation professionnel et scolaire	✓						✓	
19. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation	✓							✓
20. Dérogation d'horaire pour le 20 décembre 2024								✓
20. Communications a) Présidence b) Direction c) Représentant au comité de parents d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres membres du personnel f) Membres de la communauté					✓			
21. Mandats								
22. Date de la prochaine rencontre					✓			
23. Levée de l'assemblée								✓

Marie-Claude Fortin, Directrice

Étaient présents : Gabrielle Gagnon (parent)
Mélanie Maltais (parent)
Angélique Lamotte (parent)
Dominique Lauzier (parent)
Isabelle Tremblay (parent)
Julie Côté (enseignante)
Isabelle Guimont (enseignante)
Charles Gagnon (enseignant)
William Taillon (représentant du personnel de soutien)
Marie-Claude Fortin (directrice)

Étaient absent(s) : Marie-Pier L'Heureux (directrice adjointe)
Cynthia K. Laflamme (substitut)

1- Mot de bienvenue, présentation des membres et liste de distribution :

Mme Fortin souhaite la bienvenue à cette première rencontre du conseil d'établissement. Elle invite les membres à se présenter à tour de rôle. Elle demande également à chacun de vérifier la liste de distribution en s'assurant que les coordonnées sont exactes. Elle demande également à chacun d'indiquer s'il désire recevoir une copie papier des documents.

2- Vérification du quorum :

Mme Fortin constate le quorum. La rencontre peut débuter.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Mme Fortin fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Lauzier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

4- Inscription à la période de question du public :

Mme Lauzier souhaite savoir comment s'est déroulé la photo scolaire.

Elle mentionne vouloir mettre sur pied un OPP (organisme de participation des parents).

Mme Gagnon souhaite parler de l'organisation de la bibliothèque.

Mme Tremblay demande des précisions sur le fonctionnement de la section questions du public..

5- Suivis et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024 :

Mme Fortin fait un survol du procès-verbal. Elle fait les suivis suivants :

Points 5 : Notre organisation scolaire a évolué et la 5^e-6^e année est devenue une 5^e année juste avant la rentrée scolaire.

Point 9 : Mme Fortin aimerait avoir un retour des parents sur l'entrée progressive au préscolaire dans le but d'améliorer nos pratiques. Les parents font les remarques suivantes : Les parents n'ont pas apprécié attendre 30 minutes entre les 2 accueils (primaire et préscolaire) et demandent s'il serait possible de réduire cet écart. Aussi, cela a occasionné des retards pour la participation à l'assemblée générale. Mme Lamotte propose une entrée progressive sur la durée de la présence des élèves. Il est expliqué que l'encadrement de 2 heures par jours est une règle syndicale. Il revient donc aux parents d'établir la fréquentation de l'enfant pour les 4 premières journées. Mme Maltais mentionne avoir beaucoup apprécié le moment d'accueil des nouveaux élèves avant la rentrée. Cela a permis d'apaiser les parents et les enfants.

Point 11 : Nous sommes à l'étape des soumissions pour la construction du bureau de Karine et Valérie. Si tout va comme prévu, il devrait être prêt à la fin du mois d'octobre ou au début du mois de novembre. Le salon du personnel est maintenant un endroit très apprécié par le personnel. Il reste la phase 2, c'est-à-dire la construction d'un îlot ainsi que l'évaluation de la faisabilité d'amener le four dans ce local.

Point 12 : Le CPA prend désormais en charge l'entièreté des frais chargés aux parents pour le patin (aréna, entraînements, transport). L'école n'aura plus à absorber un déficit en lien avec ce volet de la concentration.

Mme Tremblay propose d'augmenter le publicité entourant le volet patin de la concentration.

Les membres du conseil d'établissement 24-25 ont approuvé par courriel l'achat de cahiers d'exercices pour les groupes multiniveaux.

Point 14 : Il avait été suggéré d'utiliser le 250\$ pour remettre des bourses aux élèves plutôt que pour payer un repas à la fin de l'année. Ce point sera discuté au point 8 lorsque nous déterminerons les règles de régie interne du conseil d'établissement.

6- Élections : présidence et vice-présidence :

Mme Fortin invite les gens à se proposer ou à proposer un membre du conseil d'établissement pour agir à titre de président et de vice-président. Elle explique les rôles de chacun. Nous procédons à l'élection.

Mme Tremblay est élue à la présidence et Mme Lauzier à la vice-présidence.

7- Dénonciation d'intérêts :

Mme Fortin nous explique en quoi consiste le formulaire de dénonciation d'intérêts ainsi que celui de la Fédération des comités de parents. Elle invite les membres à compléter les documents avant la fin de la rencontre.

8- Règles de régie interne :

Mme Fortin présente le document. Les modifications suivantes sont apportées :

- Faire l'ajout de demander 2 parents substitués.
- Mme Maltais se propose pour écrire un petit paragraphe pour le Marie-Renouard raconte.
- L'avis de convocation doit être envoyé 10 jours avant la tenue de la rencontre.
- On précise que l'ordre du jour est fait en collaboration entre la direction et la présidence et/ou vice-présidence.
- Il est suggéré de remplacer les termes directrice, présidente, vice-présidente par la direction, la présidence et la vice-présidence.
- Pour la suggestion d'utiliser le budget de 250\$ pour des bourses aux élèves, un comité formé de Mme Lamotte et M. Gagnon est responsable de formuler une proposition pour la prochaine rencontre.

L'adoption des modifications au document des règles de régie interne se fera à la prochaine rencontre.

9- Réponses aux questions du public :

Voici les réponses aux questions du public :

- Mme Lamotte (bénévole) nomme avoir apprécié l'organisation mais souligne qu'un document avec les numéros des locaux aurait facilité le travail. Mme Gagnon questionne la pertinence de la photo scolaire. Mme Fortin mentionne qu'il n'y a aucune obligation des parents à acheter la photo. Cependant, la prise de celle-ci est utile pour nos logiciels administratifs. Bien que les parents aient reçu l'information sur le calendrier scolaire, dans le Marie-Renouard raconte et par l'enseignant, certains parents auraient souhaité un rappel par courriel.
- Les parents souhaitent l'amélioration de la cour d'école. Mme Fortin explique les changements ministériels dans la gestion des budgets des centres de service. Ce dernier est à planifier un fonctionnement pour la planification et la réalisation de projets d'envergures comme la cour d'école. Différentes avenues sont envisagées pour protéger le financement (compte organisationnel, OSBL). Un organisme de participation des parents est souhaité.
- Mme Gagnon questionne la manière dont les livres sont classés. Ce fonctionnement nous vient des bibliothécaires et la visée est de rendre les élèves autonomes dans la recherche en bibliothèque.
- Mme Tremblay souhaite connaître le fonctionnement de la section des questions du public. S'il y avait présence d'un membre du public, il pourrait poser ses questions à ce moment. Sinon, ce point est utilisé pour répondre aux questions reçues par courriel ou posées directement aux membres du CE.

10- Calendrier des rencontres et échéancier :

Mme Fortin présente le calendrier des rencontres ainsi que les principaux thèmes qui y seront abordés. Elle suggère d'ajouter une rencontre en virtuel en novembre afin de faire l'adoption du budget de l'école. Elle valide l'heure de début des rencontres. Il est proposé de débiter à 18h30.

Les modifications suivantes sont apportées au calendrier des rencontres :

Le 4 février est déplacé au 11 février.

Le 13 mai est déplacé au 20 mai.

Le 10 juin est déplacé au 3 juin.

On ajoute le 12 novembre en virtuel pour traiter les points du budget et de la sécurité routière.

Mme Côté propose l'adoption du calendrier des rencontres ainsi que de l'échéancier.

11- Formation, pouvoirs et responsabilités du conseil :

Chaque membre du conseil d'établissement doit, obligatoirement faire la formation obligatoire. Toute la documentation est disponible sur le site du ministère. Mme Fortin indique que l'échéancier réfère à certaines capsules et fiche explicatives. Un document synthèse a été produit et sera acheminé aux membres du conseil d'établissement. Mme Fortin souhaite savoir comment les membres souhaitent vivre cette formation (écoute ou lecture ensemble à chaque début de rencontre, travaux autonomes et périodes pour répondre aux questions en début de rencontre, autres suggestions).

Il est proposé de tenir la formation obligatoire de la manière suivante : chacun est responsable de se former.

12- Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière :

Mme Fortin présente en qui consiste le programme de soutien à la mobilisation. C'est un projet sur 5 ans et nous en sommes à l'an 4. À l'an 1, nous n'avions pas eu le temps de présenter un projet. À l'an 2, nous avons présenté un projet relatif à la visibilité, des bannières mauves et des silhouettes d'enfants ont été achetées. Des dossards fluorescents ont également été achetés avec la subvention. L'an dernier, des brassards ont été remis aux élèves, une campagne de sensibilisation a été réalisée et des dépliants ont été remis. Cette année, nous avons la somme de 2000\$ qui doit être utilisée au plus tard en décembre. Il a été suggéré de faire l'acquisition de matériel tel que panneaux de signalisation, feux de circulation, afin que les élèves s'exercent, tout en jouant, à adopter des comportements sécuritaires. Nous devons donc créer un comité qui sera responsable des achats et de déposer un dernier projet à la ville de Québec.

Les personnes suivantes souhaitent s'impliquer dans ce projet : Mme Lauzier, M. Taillon et Mme Gagnon. Elles ont comme mandat de déposer une proposition à la rencontre du 12 novembre.

Il est proposé de tenir 2 semaines de sensibilisation soit une à l'automne et une au printemps.

CÉ-24-25 –
R5

13- Budget du conseil d'établissement :

Un montant de 250\$ est disponible. Une proposition sera faite à la prochaine rencontre.

14- Prévisions budgétaires :

L'an dernier, le ministère a revu les règles de financement des centres de services. Nous sommes donc dans une année de transition. Ceci fait en sorte que certaines informations arrivent au compte-goutte. Étant donné que Mme Fortin n'a pas reçu toutes ses mesures, elle n'est pas en mesure de présenter le budget à ce moment-ci. Elle propose donc qu'une courte rencontre en virtuelle dont le point sera l'adoption du budget de l'école se déroule le 12 novembre à 18h30.

15- Projet éducatif :

Mme Fortin présente les résultats de l'évolution de notre projet éducatif.

Pour notre premier enjeu concernant la réussite des élèves, on remarque une belle amélioration. Il demeure des fragilités en écriture et en mathématiques pour la compétence résoudre. L'équipe-école est mobilisée lors des rencontres en communauté d'apprentissage professionnel et des PM collaboration et travaille à trouver des solutions concrètes qui auront un impact sur la réussite des élèves.

Pour notre 2^e enjeu touchant la réussite des élèves au secondaire, on remarque une baisse significative. L'équipe constate que les élèves de Marie-Renouard performant bien dans le cadre de Marie-Renouard mais qu'ils ne transfèrent pas leurs connaissances et leurs compétences lorsqu'ils arrivent au secondaire. Nous faisons le même constat avec les examens du ministère. L'équipe mentionne également observer ce phénomène au sein même de l'école. Nous sommes à analyser les causes et à voir ce que nous allons mettre en place pour favoriser des apprentissages durables et donner des moyens aux élèves pour qu'ils soient en mesure de progresser malgré le changement de contexte.

Pour ce qui est de notre enjeu sur le bien-être, on observe une belle amélioration. L'an dernier, l'équipe a commencé à s'intéresser aux apprentissages socio-émotionnels. On remarque que les endroits où il y a le plus d'amélioration ce sont ceux ayant un lien avec les actions posées en ce sens. Mme Fortin présente les éléments forts des rencontres tenues par Camille.

L'équipe peut être fière du travail accompli. Il en reste mais nous avons les leviers pour atteindre nos objectifs.

Mme Lauzier fait remarquer que la dernière version du projet éducatif n'est pas sur le site internet de l'école et demande que l'équipe précise par des actions concrètes la section du plan de mise en œuvre. Mme Fortin rappelle que cette portion appartient à l'équipe-école mais un travail de vulgarisation sera tout de même fait en ce sens.

16- Sorties éducatives :

Mme Fortin présente le tableau des sorties.

Mme Tremblay propose l'adoption des sorties éducatives.

Une consultation par courriel a été faite pour que nous puissions débiter les activités parascolaires. Les membres du conseil d'établissement étaient favorables aux activités proposées.

L'équipe a recueilli les suggestions pour varier le type d'activités offertes. Nous espérons que l'offre de la prochaine session répondra à la diversité des intérêts des élèves.

17- Dérogations alimentaires :

Le personnel de l'école a été consulté et souhaite que les dérogations alimentaires aient lieu à l'Halloween, Noël et à la fin de l'année.

Mme Tremblay souhaite qu'une attention particulière soit portée pour que les choix de gâteries ou de cadeaux soient plus éco-responsables. Les membres de l'équipe-école seront sensibilisés en ce sens.

CÉ-24-25 –
R8

Mme Lauzier propose l'adoption du choix des 3 moments pour les dérogations alimentaires.

18- Contenus en orientation professionnel et scolaire :

Mme Fortin présente le tableau des contenus en orientation professionnel et scolaire qui seront abordés au 3^e cycle.

CÉ-24-25 –
R9

Mme Maltais propose l'adoption des contenus en orientations professionnel et scolaire.

19- Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation :

Mme Fortin présente le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Le canevas est maintenant le même pour tout le centre de services. Il y a l'ajout d'une section pour les violences à caractère sexuelle.

CÉ-24-25 –
R10

Mme Tremblay souhaite que le document soit allégé et rendu plus conviviale.

Certaines informations doivent être mises à jour.

L'adoption du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation aura lieu à la prochaine rencontre.

20- Dérogation d'horaire pour le 20 décembre 2024 :

Pour la fête de Noël, nous revivons la sortie au cinéma. L'horaire régulier sera maintenu.

CÉ-24-25 –
R11

Mme Maltais propose l'adoption de l'horaire pour le 20 décembre 2024.

21- Communications :

- a) Présidence : Mme Tremblay remercie le conseil et se dit prêt pour la prochaine rencontre.
- b) Direction : Mme Fortin souligne que nous avons un beau début d'année. L'équipe est engagée et mobilisée autour de la réussite des élèves. Elle annonce que nous faisons partie des écoles ciblées pour recevoir des modulaires afin de répondre à l'augmentation de clientèle du centre de service. Le centre de service a déposé la demande au ministère la semaine dernière. Nous devrions recevoir une réponse d'ici un mois. Si la demande est acceptée, il y aura préparation pour ajouter 8 classes ainsi qu'un local polyvalent. La nouvelle section viendra se greffer à la porte 5. Les travaux devraient débuter au printemps et occasionneront sans aucun doute une certaine période d'adaptation. On vise être en mesure d'accueillir les élèves dès la rentrée scolaire 25-26.
- c) Représentant au comité de parents : La rencontre a lieu le jour suivant.
- d) Technicienne en service de garde : L'équipe d'éducateurs est complète. Les éducateurs qui sont nouveaux sont inscrits à l'AEP ou encore à différentes formations. Présence de Diane Martel à raison d'une fois par mois environ afin de soutenir les troupes. Mme Valérie est fière d'annoncer que le projet Ecollation continue de fournir des collations à chaque jour, à chaque enfant de l'école. Partenariat avec fruits et légumes Beauport se poursuit. Reprise du service de traiteur pour les dîners. Le bureau du service de garde déménagera officiellement fin octobre/ début novembre. Les ateliers reprendront prochainement.
- e) Représentant des autres membres du personnel : Le premier défi Valorise Action portera sur l'utilisation des fontaines d'eau. La présence des TES sur la cour d'école se poursuit et des jeux animés reprendront sous peu.
- f) Membre de la communauté : Il n'y en a pas.

22- Mandats :

- Établir les critères pour le financement de projets dans l'école.
- Expliciter le PMO.
- Déterminer l'utilisation du 2000\$, faire les achats et décider si nous déposons un dernier projet.

23- Date de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre aura lieu le 12 novembre à 18h30 en virtuel.

24- Levée de l'assemblée :

Mme Côté propose la levée de l'assemblée à 21h59.

CÉ-24-25 –
R12

M. Taillon secrétaire de la rencontre.

